

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1996)
Heft: 84

Rubrik: Union des associations Suisses de France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Union des Associations

● Invitation aux lecteurs du *Messenger Suisse* ●

Le Bureau de l'Union des Associations Suisses de France (UASF) est heureux d'étendre à tous les lecteurs du *Messenger Suisse* son invitation à participer au Congrès annuel ordinaire de l'UASF, qui doit se tenir du 10 au 12 mai prochains. Pour la première fois, ce Congrès se tiendra dans la ville de Montpellier, où son organisation locale est entièrement assumée par la Société Helvétique de Montpellier-Languedoc-Roussillon.

Nos amis de Montpellier auront à cœur de vous faire découvrir leur ville et leur région dans les meilleures conditions. Entre réception officielle en Mairie (le vendredi soir) et banquet de gala (le samedi soir), des visites guidées de la ville (le samedi matin pour les accompagnants) et une excursion en Camargue (tout le dimanche 12, avec notamment des arrêts dans les sites prestigieux d'Aigues-Mortes, des Saintes-Maries-de-la-Mer, etc) vous sont proposés à une époque

où les températures ne sont pas encore trop élevées. Un seul lieu pour toutes les réunions et des tarifs particulièrement bas ont pu être maintenus pour toutes ces activités, y compris en ce qui concerne l'hébergement (voir par ailleurs la feuille d'inscription, avec les prix indiqués pour les diverses manifestations payantes), lequel pourra d'ailleurs être prolongé quelque peu avant ou après le Congrès aux conditions indiquées.

Ces journées de rencontre seront l'occasion de faire le point sur un certain nombre de problèmes importants auxquels tous les Suisses résidant à l'étranger se trouvent confrontés, et en présence des personnalités les plus qualifiées à cet égard. Ainsi, Monsieur l'Ambassadeur Edouard Brunner consacra-t-il son intervention à l'état actuel du projet de révision de la Constitution helvétique. La question du réaménagement du réseau consulaire suisse en France sera abordée sous l'auto-

rité de Monsieur le ministre Thomas Fuglister et avec la présence, en principe, et la participation active de tous les chefs de poste en France. Les conférences-débats du samedi après-midi permettront en outre de discuter la manière dont le flux d'information est organisé à partir de la Suisse ou pourrait à l'avenir être amélioré en direction des compatriotes résidant à l'étranger de manière à mieux répondre à leurs attentes.

De nombreux sujets susceptibles d'intéresser aussi bien les responsables d'associations que les citoyens suisses domiciliés en France sont donc proposés et les responsables locaux espèrent être en mesure d'accueillir tous les compatriotes qui se sont d'ores et déjà annoncés, dans une ambiance aussi studieuse que conviviale. Afin de faciliter leur travail de préparation, ils seraient cependant reconnaissants à chacun de bien vouloir s'inscrire dans les délais prévus et en utilisant les formulaires prévus à cet effet.

PROGRAMME GÉNÉRAL

La société helvétique de Montpellier-Languedoc Roussillon responsable de l'organisation du Congrès UASF 1996, à le grand plaisir de vous inviter à découvrir la ville et la région de Montpellier à l'occasion des 10-12 mai prochains. Le programme proposé est de nature à intéresser aussi bien les responsables d'associations que les membres du corps diplomatique en poste en France, les responsables venus de Suisse que les accompagnants.

Principaux rendez-vous :

Vendredi 10 mai dès 14 h 00 : Accueil des congressistes à l'hôtel Mercure

18 h 00 : Réception officielle en mairie de Montpellier

Samedi 11 à 08 h 30 : Congrès ordinaire UASF

ou à 9 h 00 : Visite guidée de la vieille ville de Montpellier

12 h 30 : Apéritif offert par le consulat général de Marseille

13 h 00 : Déjeuner (buffet) en commun

14 h 30 : Conférences-débat sur l'information des Suisses de l'étranger, ses limites et son développement.

20 h 00 : Dîner de gala avec groupe musical suisse.

Dimanche 12 dès 08 h 30 : Voyage en bus en Camargue avec visite d'Aigues-Mortes, du Grau-du-Roi, de la réserve ornithologique, de l'étang du Vaccarès (en petit train), des Saintes-Maries-de-la-Mer, avec repas en manade, etc.

Hébergement et lieux des rencontres :

Toutes les réunions auront lieu dans les salles de l'hôtel Mercure (285 bv de l'Aéroport, 34000 Montpellier, Tél. : 67.20.63.63 ; fax : 67.20.63.64) où un nombre important de chambres est aussi réservé à l'intention des participants au Congrès UASF, à un tarif très inférieur à la normale : 400 F/nuit (450 en chambre double), petit-déjeuner et parking compris (nuit des 9-12 mai). Chacun voudra bien réserver directement et à temps sa chambre à l'adresse ci-dessus, en veillant à préciser « Congrès UASF ». Paiement à l'hôtel uniquement.

Voyage et inscription :

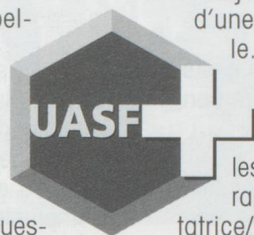
Les prix des billets d'avion (Air Inter, AOM, Air Liberté) sont au plus bas et la navette de l'aéroport a un arrêt (sur demande) juste devant l'hôtel Mercure. De la gare SNCF, on s'y rend à pied en 10 mn environ (direction Antigone). En voiture, quitter l'autoroute à la sortie Montpellier Est et suivre les indications « Centre-ville ». On ne peut manquer, l'hôtel, à l'entrée de la ville, tout de suite après le Pont sur le Lez, vis-à-vis du point Informations.

S'inscrire en utilisant le bulletin adéquat, impérativement avant le 25 avril.

Suisses de France

● **Thème du congrès UASF de Montpellier, mai 1996** ●

Le bureau de l'UASF envisage de consacrer l'après-midi du samedi 11 mai prochain, pendant le prochain congrès UASF qui doit se tenir à Montpellier, soit de 14 h 30 à 17 h 00 environ, à traiter d'un thème qui constituera à la fois une continuation de la table-ronde sur les jeunes de mai 1995 et l'examen d'une question cruciale qui en découle directement : quels sont les moyens dont on dispose actuellement pour assurer une circulation décente de l'information de la Suisse vers les Suisses de l'extérieur et comment peut-on envisager de l'améliorer dans un avenir proche par un recours aux techniques modernes ? Face aux diverses interrogations à ce sujet qu'ont pu susciter les dernières élections suisses auprès des ressortissants suisses résidant en France, nous nous proposons d'essayer de faire le point sur l'ensemble des moyens d'information existants, leur légalité, accessibilité



et fiabilité, leur financement, mais aussi les obligations éventuelles qui résultent de leur emploi.

Le sujet sera abordé sous la forme d'une tribune/discussion générale. L'animatrice/teur de la tribune sera une/un membre du comité de l'UASF, qui en illustrera brièvement les enjeux. Elle / il fonctionnera également comme présentatrice/teur pour chacun des trois intervenants dont chacun disposera d'un temps de parole de 30', puis comme modératrice/teur pour les questions/réponses (15') de la salle. Les trois aspects majeurs à traiter successivement seront :

• **Intervenant I** : un juriste de la Faculté de droit de Montpellier bon connaisseur de droit international (Prof. Mialhe). Sujet : quel est le statut objectif des Associations de type « Loi 1901 » au regard de la loi française (et de celle de l'UE demain) et quelle est la marge de manœuvre d'Associations comme les nôtres en termes politiques, en

matière de financement, de liaison, etc. notamment avec des partis politiques étrangers (hors UE) ?

• **Intervenant II** : un spécialiste des circuits helvétiques d'information politique (P.-A Tschanz). Sujet : analyse de tous les outils (médias, supports papier ou autres avec leur mode de fonctionnement et de subventionnement, etc.) dont disposent autorités, partis politiques, groupes de pression, entreprises suisses, etc. pour convoyer de l'information vers les nationaux résidant à l'étranger.

• **Intervenant III** : Le responsable du projet le plus performant en matière de plate-forme multimedia/CD Rom en cours de discussion avec le Secrétariat des Suisses de l'étranger (M. Veyrassat). Sujet : présentation du concept proposé, de son potentiel de développement, de sa flexibilité, de son mode de financement ; possibilité de premier essai de validation par rapport à l'assistance du Congrès.

Bulletin d'inscription individuelle

(écrire en lettres majuscules s.v.p.)

Ce bulletin d'inscription, dûment rempli **et accompagné** d'un chèque libellé à l'ordre de la Société Helvétique de Montpellier, d'un montant total correspondant à la somme que vous aurez ainsi déterminée, est à retourner avant le 25 avril dernier délai :

Jean-Paul AESCHLIMANN, 66 allée Mac Laren, 34090 Montpellier

**CONGRÈS
ANNUEL
DE
MONTPELLIER**

.....

**9-12
MAI
1996**

M. Mme :
Adresse :
Ville :

inscrit, pour chaque manifestation ci-dessous, le nombre suivant de personnes :

Vendredi 10 mai :

Réception en Mairie (gratuit) personnes

Samedi 11 mai :

Assemblée générale (gratuit) personnes
Visite guidée de la ville (gratuit) personnes
Apéritif du samedi midi (gratuit) personnes
Déjeuner-buffet du samedi F 100 x personnes =
Conférence-débat (gratuit) personnes
Soirée de gala F 150 x personnes =

Dimanche 12 mai :

Excursion en Camargue (TTC) F 250 x personnes =

Frais d'inscription générale F 100 x personnes =

soit un montant total de F =